

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, il s'agit du rapport relatif au renouvellement des marchés de déplacement.

Le projet de renouvellement de ces marchés couvre les déplacements professionnels, en individuel incluant le réceptif hôtelier, et en groupes comprenant notamment les tournées d'artistes de l'ONL.

Pour assurer le renouvellement de ce type de fournitures, il convient d'organiser une procédure d'appel d'offres ou, à défaut, une procédure négociée.

Les marchés à passer seront des marchés à bons de commande d'un montant total hors taxe annuel minimum de 500 000 euros et d'un montant total hors taxe annuel maximum de 1 700 000 euros, d'une durée d'un an, éventuellement renouvelable 3 fois par expresse reconduction.

M. HUGUET Patrick : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je voudrais revenir brièvement sur le dossier 2008/687 pour donner une information à notre Collègue Thierry Philip qui nous dit que depuis 88 rien n'avait été fait à la Mairie du 3<sup>e</sup>.

Je voulais signaler qu'en 1992, il s'était fait exactement l'inverse de ce que vous allez faire là, c'est-à-dire que les services avaient été remontés au 1<sup>er</sup> étage et la salle du Conseil descendue au rez-de-chaussée, ceci pour prouver qu'il doit y avoir des cycles tous les 15 ans, les services se promènent.

Concernant ce dossier nous le voterons bien évidemment. Notre Collègue Brumm nous a dit que ce mandat serait sous l'apanage de la transparence. Je souhaiterais, au nom de mon Groupe, demander à l'occasion de ce Conseil, la presse s'est fait récemment l'écho d'une très grande délégation d'élus lyonnais et de journalistes aux entretiens Jacques Cartier, la liste nominative des personnes qui ont été prises en charge par la ville ainsi que la durée des séjours. Nous aimerions que cela puisse être fait régulièrement pour l'ensemble des voyages, nous allons dire, avec une périodicité d'un an afin que la transparence que vous évoquez soit constatée. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Monsieur Brumm, peut-être quelques chiffres sur ce qui concerne les déplacements et l'hôtellerie.

M. BRUMM Richard, Adjoint : Sur ce point précis, je ne peux pas vous répondre immédiatement, vous vous en doutez, mais cela ne me paraît pas être un secret d'Etat.

Pour le reste, il faut constater que la Ville, grâce à un service Achat particulièrement compétent, a réussi à limiter et à réduire de 5 % sur 3 ans ses dépenses de déplacements, avec des méthodes extrêmement simples et qui seront appliquées plus encore dans les années qui viennent compte tenu de la conjoncture que vous connaissez :

- systématisation du billet électronique, c'est-à-dire sans passage par l'agence,
- réservation par des portails pour les trajets simples,
- proposition systématique de billets en low coast avec trois propositions exigées de l'agence,
- exigence d'une économie mensuelle de moins 20 %, entre le tarif le plus élevé et le moins élevé proposé par l'agence.

A toutes fins utiles, je vous précise que pour les trois dernières années, si l'on regarde les déplacements, en 2006, le montant était de 924 000 euros, en 2007 de 802 000 euros, et en 2008, à ce jour, de 705 000 euros.

Je peux vous assurer, qu'en ce qui me concerne, je veillerai à ce qu'aucun gaspillage concernant les déplacements, comme d'ailleurs dans tous les autres domaines, compte tenu de la conjoncture, encore une fois, ne soit réalisé.

M. LE MAIRE : Merci beaucoup. Je signale qu'aux entretiens Jacques Cartier, comme le nom l'indique, c'était Jacques Cartier qui invitait un certain nombre de personnalités.

J'ai vu d'ailleurs, dans un écho de presse ce matin, que certains regrettaient que je n'y sois pas allé. Donc, compte tenu de l'intervention de M. Huguet cet après-midi, je me félicite de ne pas avoir obéré la contribution de nos contribuables par mes déplacements et pendant ce temps là, je m'occupais, pour pouvoir donner le plus vite satisfaction à M. Broliquier, de faire quelques arbitrages sur les programmations prévisionnelles des investissements au Grand Lyon.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)